



EDITORIAL

Dans cette lettre, nous vous invitons à partager les débats qui ont été menés lors du colloque « Où va le travail ? » qui a eu lieu les 4 et 5 juillet 2016 à l'occasion des 60 ans de l'Institut du travail de Strasbourg.

L'objectif de ce colloque était de croiser les apports d'universitaires de différentes disciplines, de responsables syndicaux, de représentants de l'État, et de responsables d'entreprises pour débattre des problématiques relatives aux transformations profondes qui affectent le travail.

Ces deux journées, qui ont mobilisé une trentaine d'intervenants et rassemblé plus de 350 participants, ont donné lieu à des échanges riches et constructifs.

Vous pouvez voir ou revoir ces échanges sur la web télévision de l'Université de Strasbourg Canal C2 : <http://www.canalc2.tv/video/14126>.

Nous vous souhaitons un bel été et vous invitons à nous retrouver à partir du mois de septembre pour de nouvelles demi-journées d'information.

Tiphaine Garat
Francis Meyer

« Où va le travail ? »

Colloque de célébration des 60 ans de l'Institut du travail de Strasbourg

4 et 5 juillet 2016

Le travail fait l'objet depuis plusieurs années de nombreux changements. La mondialisation, l'extension de l'usage du numérique, l'évolution des structures économiques et des modes de gestion des entreprises ont profondément modifié le rapport que chacun noue individuellement ou collectivement au travail. Les formes, le contenu et, plus encore, la signification du travail évoluent. L'ensemble de ces transformations sont le signe de mutations profondes du monde du travail et méritent d'être questionnés sous des angles variés.

Le colloque de célébration des 60 ans de l'Institut du travail de Strasbourg, qui s'est tenu les 4 et 5 juillet derniers, a été l'occasion de mener ces débats sur le travail, notion qui est au cœur de sa double mission de formation des militants syndicaux et de recherche. Il a également permis de souligner de façon exceptionnelle le partenariat engagé entre l'Université et les organisations syndicales.

Afin de saisir les multiples dimensions de cette question, ce colloque pluridisciplinaire a été structuré autour de quatre tables rondes précédées par une conférence introductive. Devant 350 participants venant de toute la France, responsables syndicaux, universitaires, DRH, représentants de l'État se sont interrogés et ont échangé sur 5 points : Quel avenir pour le travail ? Serons-nous demain tous des indépendants ? Où s'arrête le travail ? Quelle reconnaissance du travail ? La collectivité de travail existe-t-elle encore ?

Ce colloque a bénéficié du soutien financier de la DIRECCTE ACAL, de l'Université de Strasbourg et des 3 confédérations syndicales CFDT, CGT et CGT-FO. Nous les remercions bien vivement pour ces contributions qui ont concouru de manière décisive à sa tenue et à son succès

Nos remerciements vont aussi à tous les intervenants, à l'ensemble des participants et à l'équipe organisatrice de cet événement.

Toutes les vidéos du colloque sont disponibles sur la web télévision de l'Université de Strasbourg Canal C2 : <http://www.canalc2.tv/video/14126>.

➤ Qu'est-ce que l'Institut du travail ?

FONDÉ EN 1956 AVEC LE SOUTIEN DES ORGANISATIONS SYNDICALES LES PLUS REPRÉSENTATIVES, L'INSTITUT DU TRAVAIL (IDT) EST UNE COMPOSANTE DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG QUI A POUR MISSION LA FORMATION ET LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL

La formation universitaire à destination des militants et des responsables syndicaux comme mission principale

▲ Des formations organisées dans le cadre d'agrèments délivrés par le Ministère du Travail : formation économique, sociale et syndicale (FESS), formation des conseillers prud'hommes, formation de formateurs syndicaux, formation des élus des comités d'entreprise et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail...

▲ Une trentaine de sessions d'une semaine par an, soit environ 500 personnes formées par an

▲ Un Diplôme d'université « Analyse du travail et risques professionnels », organisé conjointement avec le service de formation continue de l'Université de Strasbourg

Un enseignement « sur-mesure »

▲ Des thèmes et des objectifs de formation définis par l'organisation syndicale, en fonction de sa politique de formation

▲ Une élaboration conjointe du programme et du contenu par les représentants

des organisations syndicales et les enseignants-chercheurs de l'IDT

▲ Un recrutement national des stagiaires assuré en interne par chaque organisation

Un fonctionnement original

▲ Un conseil d'administration composé de représentants des trois principales confédérations syndicales de salariés (CFDT, CGT et CGT-FO), de représentants de l'Université de Strasbourg et du Ministère du Travail



▲ Une double tutelle et financement du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social

▲ Une équipe pluridisciplinaire de dix enseignants-chercheurs, économistes et juristes, un ingénieur d'études, un assistant de recherche et six personnels administratifs

▲ Des moyens permettant d'assurer l'organisation pédagogique et matérielle des sessions dans de bonnes conditions

- Deux salles de cours, une salle informatique, une bibliothèque, vingt chambres et un réfectoire/cuisine

Une mission de recherches en sciences sociales du travail et des activités d'information scientifique et technique

▲ Insertion des enseignants chercheurs de l'IDT dans des laboratoires de recherches de l'Université de Strasbourg et des réseaux de recherche français, européens et internationaux

▲ Développement de contrats de recherche appliquée avec différents partenaires institutionnels sur des thématiques en lien avec l'actualité sociale

▲ Contribution au dialogue social régional dans le cadre de conventions avec la DIRECCTE Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne via :

- www.dialogue-social.fr, site dédié notamment à la veille sur les seniors, les conditions de travail et l'égalité professionnelle
- la lettre d'information mensuelle
- les demi-journées d'information et d'échanges
- le colloque annuel sur l'actualité sociale

▲ Une bibliothèque de 20 000 ouvrages, spécialisée en sciences sociales du travail (en accès libre)

Une insertion dans le réseau national des Instituts du travail

▲ Un réseau de 10 Instituts dont 8 à vocation régionale (Aix-Marseille, Bordeaux, Grenoble, Lyon, Nancy, Rennes, Saint-Etienne et Toulouse) et 2 à vocation nationale (Strasbourg et Bourg-La-Reine).

▲ Coordonné depuis 2009 par la conférence des directeurs des Instituts du travail

▲ Un lien privilégié entre l'Université et le monde du travail

➤ **Programme du colloque**

Ouverture du colloque

- **Alain BERETZ**, président de l'Université
- **Danièle GIUGANTI**, directrice de la DIRECCTE ACAL
- **Frédérique BARTLETT**, présidente du Conseil d'Administration de l'Institut du Travail de Strasbourg
- **Michèle FORTÉ**, directrice de l'Institut du Travail de Strasbourg

Lundi 4 juillet, 13h45

Où va le Travail?
Ouverture du colloque

2

**Session inaugurale :
Quel avenir pour le travail?**

Présidente de séance : **Valérie LACOSTE-MARY**,
juriste, Institut du travail, Université de Bordeaux

- **Claude DIDRY**, sociologue, ENS CACHAN
- **Jacques FREYSSINET**, économiste, Professeur émérite, Université Paris 1
- **Pierre-Yves VERKINDT**, juriste, Université Paris 1

Lundi 4 juillet, 14h30-15h30

Où va le Travail?
Session inaugurale : quel avenir pour le travail?

3

**Table ronde 1 : Serons-nous demain
tous des indépendants?**

Introduction et animation : **Laetitia DRIGUEZ**,
juriste, Institut des Sciences sociales du travail, Université Paris 1

- **Michel BEAUGAS**, secrétaire confédérale, CGT-FO
- **Sophie BINET**, membre du Comité Exécutif confédérale, CGT
- **Jérôme GAUTIÉ**, économiste, Université Paris 1
- **Mounir MAHJOUBI**, président du Conseil National du Numérique
- **Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU**, historienne du droit, Université de Strasbourg

Lundi 4 juillet, 16h00-17h30

Où va le Travail?
Table ronde 1 : Serons-nous demain tous des indépendants?

4

Table ronde 2 : Où s'arrête le travail?

Introduction et animation : **Mario CORREIA**,
sociologue, Institut régional du travail, Aix-Marseille Université

- **Anca BOBOC**, sociologue, SENSE, Orange Labs
- **Yann LEROY**, juriste, Institut régional du travail, Université de Lorraine
- **Marie-Alice MEDEUF-ANDRIEU**, secrétaire confédérale CGT-FO
- **Françoise SIEGEL**, médecin du travail, AST 67
- **Thierry TREFERT**, secrétaire confédéral CFDT

Mardi 5 juillet, 9h-10h30

Où va le Travail?
Table ronde 2 : Où s'arrête le travail?

5

**Table ronde 3 :
Quelle reconnaissance du travail?**

Introduction et animation : **Fabienne TOURNADRE**,
économiste, Institut du travail, Université de Strasbourg

- **Elodie CARON**, responsable des relations sociales, Compagnie des transports Strasbourgeois
- **Fleur LARONZE**, juriste, Université de Haute Alsace
- **Philippe MAUSSION**, secrétaire confédéral CFDT
- **Jean-François NATON**, conseiller confédéral, CGT

Mardi 5 juillet, 11h-12h30

Où va le Travail?
Table ronde 3 : Quelle reconnaissance du travail?

6

**Table ronde finale : La collectivité de
travail existe-t-elle encore?**

Introduction et animation :
Nicolas MOIZARD, Juriste et **Michèle FORTÉ**, économiste
Institut du travail, Université de Strasbourg

- **Fabrice CANET**, membre de la Direction confédérale, CGT
- **Jean-Claude MAILLY**, secrétaire général, CGT-FO
- **Philippe MAUSSION**, secrétaire confédéral, CFDT

Mardi 5 juillet, 14h-15h45

Où va le Travail?
Table ronde finale : La collectivité de travail existe-t-elle encore?

8

Nous vous souhaitons à tous un très bel été et de bonnes vacances !

Direction de publication : Francis Meyer

Rédaction : Tiphaine Garat, Hakim El Fattah, Francis Meyer

Cette action est réalisée dans le cadre d'une convention d'appui au dialogue social territorial signée avec la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine.